

Questions orales

M. Broadbent: Madame le Président, je tiens simplement à dire que dans mon parti nous nous inquiétons, comme la plupart des Canadiens, je pense, de la mise en place de toutes sortes d'armes nucléaires. Nous ne faisons pas de distinctions de ce genre.

Des voix: Bravo!

LE HARCÈLEMENT D'UN GROUPEMENT PACIFISTE EN UNION SOVIÉTIQUE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, en s'attardant à cette première question le premier ministre n'a pas répondu à ma deuxième. J'espère qu'il y reviendra.

Ma troisième question porte sur le droit des groupements de tous les coins du monde de pouvoir chercher librement à mobiliser l'opinion, serait-ce contre la volonté de leur gouvernement, sur l'importante question du désarmement nucléaire. Le premier ministre sait qu'il existe un important groupe de ce genre en Union soviétique, basé à Moscou, et qui cherche à établir des contacts entre les populations soviétique et américaine. Ma question porte sur le harcèlement dont ce groupe fait l'objet de la part du gouvernement soviétique.

Est-ce que le premier ministre a évoqué cette importante question auprès de M. Gorbachev au cours de sa rencontre? En particulier, est-ce qu'il a lancé un appel en faveur de M. Batovrin et du Pr Medvekov, qui ont été incarcérés en Union soviétique, voir s'ils ne pourraient pas être libérés pour promouvoir indépendamment de leur gouvernement, la question de désarmement nucléaire?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non je regrette, madame le Président, je ne l'ai pas fait.

* * *

L'EMPLOI

LES EMPLOIS MENACÉS PAR LA TECHNOLOGIE DE POINTE

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. La semaine dernière, s'adressant à l'Association canadienne pour la technologie de pointe, le ministre a déclaré qu'il craint de voir des travailleurs dont l'emploi disparaît à cause de la technologie de pointe se livrer à des actes de violence. Il a ajouté que les gouvernements et les employeurs doivent agir immédiatement pour prévenir ce genre de choses.

● (1430)

Puisque le ministre a mis le doigt sur ce problème que nous prévoyons tous et dont d'autres ont déjà parlé, quel exemple donne-t-il, au nom du gouvernement du Canada, en vue de regrouper les employeurs et les autres niveaux de gouvernement dans le but d'éviter ce qui risque d'être un été de malaise?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, pour répondre à la première partie de la question du député, je ne songeais pas à des manifestations généralisées. Ce que je veux dire, c'est qu'à moins que les principaux secteurs de l'économie ne collaborent réellement, il risque d'y avoir d'importants bouleversements au

niveau des emplois. Si le député me demande un exemple, je tiens à lui signaler que, pas plus tard qu'hier, j'ai signé un contrat avec un consortium de sociétés de technologie de pointe de l'Ontario, en vue de créer un nouvel institut de formation pour aider à recycler les travailleurs dans les techniques de pointe, aux termes de la loi nationale sur la formation, qui prévoit une Caisse d'accroissement des compétences professionnelles. Cette loi a servi de point de départ aux initiatives de collaboration et d'association en question. Ce qu'il nous faut, maintenant, c'est un peu plus de collaboration de la part de l'opposition.

M. McGrath: Je tiens à dire au ministre que l'opposition est tout à fait disposée à collaborer si le gouvernement veut bien ouvrir la voie ou donner l'exemple dans un secteur qui, de l'avis de tous, est une source réelle d'inquiétude.

LE CHÔMAGE CHEZ LES JEUNES—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration veut-il dire à la Chambre ce que le gouvernement se propose de faire au sujet du chômage prolongé chez les jeunes? Je peux renvoyer le ministre aux études publiées la semaine dernière, à celles que le gouvernement a commandées et qui exprimaient la crainte que les jeunes sans perspective d'emploi ne se tournent vers la drogue et l'alcool, puis la violence, si l'on ne fait rien. Selon les sociologues, «il s'agit essentiellement d'une nouvelle génération perdue. Collectivement, nous pourrions voir des troubles et des émeutes à caractère politique de la part d'un groupe qui se sent rejeté». Le taux de chômage parmi nos jeunes s'élève à 21,5 p. 100. C'est donc là un groupe laissé pour compte.

Que fait le gouvernement? Y a-t-il des études effectuées par son ministère ou par son collègue, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, qui proposent des solutions, car nous observons des signes très dangereux qui annoncent un grave problème social?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, contrairement au député, nous ne pensons pas seulement à entreprendre des études. Nous prenons également des mesures concrètes. Comme il le sait pertinemment, nous avons présenté, dans le dernier budget, un certain nombre de nouvelles initiatives s'attaquant spécifiquement au problème des jeunes qui entrent sur le marché du travail.

En vertu du nouveau programme ACCÈS, nous travaillons de nouveau en étroite collaboration avec le secteur privé pour appliquer un programme de formation en cours d'emploi, de sorte que les jeunes puissent dénicher un premier emploi. Je rencontre en ce moment différents groupes d'hommes d'affaires et de syndiqués pour étudier ce programme qui doit entrer en vigueur en septembre, de façon à obtenir le maximum de participation du secteur privé, afin que des dizaines de milliers de jeunes en profitent et acquièrent ainsi leur première expérience de travail. C'est seulement un exemple des nombreuses initiatives que nous avons prises pour donner une formation et une expérience aux jeunes et résoudre ainsi ce que nous considérons tous comme un très grave problème.